

CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2012

Intervention Jean-Jacques MOREAU (Nantes) Groupe communiste

Point 19 – Emploi d'avenir - Approbation de la convention-cadre et de partenariat

Monsieur le Président, Chers collègues,

Le constat est clair : le chômage, la précarité et la pauvreté dans les couches les plus jeunes de notre société se sont amplifiés de façon majeure depuis le début de la crise financière en Europe. Le taux de chômage des jeunes représente plus du double de celui de la population active. Ce nouveau dispositif « emploi d'avenir » proposé par le gouvernement doit répondre à l'urgence de la situation pour 150 000 jeunes de moins de 25 ans, sans diplôme de l'enseignement supérieur et en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois.

Je parle bien ici d'une réponse d'urgence car pour les élus communistes l'emploi d'avenir reste le Contrat à Durée Indéterminée. Il faut en effet que ces emplois soient de véritables tremplins vers des vies professionnelles stables et correctement rémunérées. La perspective d'un emploi durable est la seule perspective acceptable. Le droit au travail est un principe fondamental aussi important que peuvent l'être le droit à l'éducation, à la santé ou au logement. Or la précarité est aujourd'hui le phénomène le plus marquant de la situation des jeunes. C'est bien, pour nous, à cette réalité qu'il faut s'attaquer.

La mise en place de plans de formation nous paraît déterminante pour atteindre cet objectif. Ils sont la condition d'une démarche constructive permettant à ces jeunes de leur ouvrir les portes d'un projet de vie fondé sur un nouveau rapport au travail. Le groupe communiste votera pour ces emplois d'avenir. Mais nous resterons très vigilants sur les aspects de la formation et de la pérennisation de ces emplois. Au sein de Nantes Métropole il nous faudra veiller à clairement définir ces emplois et définir un parcours de retour à l'emploi pérenne engageant notre établissement public. Les villes comme Nantes Métropole ont l'expérience de l'accueil des jeunes en apprentissage. Nous souhaitons que la mise en place de ces nouveaux contrats s'inscrive dans une démarche de formation et d'évolution vers de vrais emplois.

Je vous remercie de votre attention